

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Canada and Union Postale, including daily and weekly editions.

LE DROIT

PETITES ANNONCES

LA LIGNE . . . 10 sous
TROIS FOIS . . . 25 sous

Si vous avez une maison à vendre ou à louer; si vous désirez une servante, annoncez dans "LE DROIT."

Tel. Rideau 1448 Casier Postal 554

Publié par le Syndicat d'Oeuvres sociales, Ltée

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

Bureaux : No. 88 rue York

CIRCULEZ, S'IL VOUS PLAÎT

Depuis quelques jours les constables de la ville ont reçu l'ordre d'être très sévères pour ceux qui ne respectent pas le règlement municipal concernant la circulation des voitures sur les rues commerciales.

Cependant nous croyons que la police pourrait très utilement dispenser une part de son ardeur à prévenir d'autres abus criants, et emoyeux que le public lui serait très reconnaissant de voir supprimer.

Précisons un peu. Lorsque Phébus ayant parcouru une partie de sa course descend majestueusement vers des collines qu'il inonde de lumière, etc., etc., (après cinq heures de l'après-midi) les rues principales de la ville sont envahies par un flot de vieilles dames à la démarche majestueuse et lente et par un torrent souple et rapide de jeunes filles au minois rieur et au caquet bruyant.

Voilà certainement un abus que tout le public serait bien aise de voir disparaître. La Capitale sur ce point est beaucoup en arrière des autres villes canadiennes.

STATISTIQUES INTÉRESSANTES

Nous lisons sous ce titre, dans l'excellente revue de Tournai "Le Messenger du Coeur de Jésus", du mois de mai courant: Les résultats du recensement de 1911 publiés jusqu'ici par le gouvernement canadien nous apprennent qu'il y avait au Canada, au mois de juin 1911, 2,833,041 catholiques sur une population totale de 7,206,643 habitants.

La "Tablet", la grande revue catholique de Londres, publiait, dans son numéro du 28 décembre dernier, d'après le "Catholic Directory" de Mgr Jackman, que de 1901 à 1911, la population catholique du Canada s'est accrue de 603,441, dont 405,548 catholiques de langue française.

À MÉDITER

Nous sommes en Amérique les représentants de la France; notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre.

Le Bulletin du Parler Français

anglaise est la langue maternelle souhaitée et comptent que leur idiome sera bientôt seul maître et fera l'unité parmi les races de cette partie du Nouveau-Monde. L'école et la presse sont les deux puissants moyens dont ils se servent pour hâter le nivellement universel.

Alarmés des ravages que font parmi la population catholique de langue anglaise, les mariages mixtes, la société, la littérature et surtout la presse protestante — il n'y a pas, dans toute l'Amérique du Nord, un seul journal catholique quotidien rédigé en anglais.

Cette tentative ne va pas sans dangers. Pour un gain douteux on s'expose à des pertes considérables, car les catholiques deviennent plus facilement indifférents que les protestants ne deviennent catholiques par contagion.

Pourquoi donc? A la collation des diplômes des infirmières, à l'hôpital Notre-Dame, hier, le public a remarqué avec étonnement qu'il n'y avait pour décoration que des drapeaux anglais et américains.

LA LIGUE BALKANIQUE

Elle est maintenant dissoute et une autre guerre se prépare

Londres, 28.— La Ligue balkanique est dissoute, et une autre guerre se prépare. La Serbie a jeté le masque et a adressé à la Bulgarie une demande, formulée en ultimatum, en faveur d'une révision du traité d'alliance entre les deux pays.

La Serbie demande comme compensation pour l'aide qu'elle a prêtée à la Bulgarie à Andrinople et à Tehtaldja, les territoires qu'elle a occupés en Macédoine, mais qui étaient attribués à la Bulgarie en vertu d'une entente préalable.

A la lumière de ces faits, les événements de ces derniers jours s'expliquent mieux. On comprend que la rumeur d'une alliance secrète entre la Serbie et la Grèce puisse être fondée; la Serbie n'aurait jamais osé répudier ses obligations envers la Bulgarie sans une assistance extérieure.

D'autre part, on comprend ce qui s'est passé dans le sud de la Macédoine, car il y a tout lieu de croire que le conflit ne sera pas précipité par la Serbie, mais par sa nouvelle alliée, qui se trouve en meilleure situation pour fournir un prétexte à l'ouverture des hostilités.

On peut tenir pour certain que la Bulgarie refusera de consentir à la révision du traité avec la Serbie.

A Sofia, on considère la guerre comme inévitable. Le gouvernement est fermement soutenu par le pays, où le sentiment belliqueux croît rapidement. Déjà, 8,000 hommes ont été massés dans le voisinage de Sofia et les forces s'accroissent de jour en jour.

Londres, 28.— Le correspondant du "Times", à Athènes, prétend que la Bulgarie a conclu un arrangement avec la Grèce, afin d'être libre dans sa guerre contre les Serbes.

Salonique, 28.— La tension entre Bulgares et Serbes, au nord de la ville, est à son point culminant. Des coups de feu ont été échangés en maints endroits entre Grecs et Bulgares.

Vienne, 28.— Le "Reichspost" dit que la Bulgarie a adressé une note aux puissances, remettant entre leurs mains, le sort de Salonique.

LES CHARRETTES MUNICIPALES

On annonce que les charrettes municipales vont disparaître au premier juin. Les citoyens d'Ottawa attendent avec impatience le travail du nouveau bactériologiste.

LE BILL NAVAL N'A PAS SA RAISON D'ÊTRE

Sir Georges Ross prétend que la mesure du gouvernement est inconstitutionnelle et qu'elle causera une friction entre l'Empire et le Canada

Le Sénat hier a commencé l'étude de la loi des banques en Comité général et a fait une revue des différents changements acceptés par la Chambre des Communes modifiant l'ancienne loi.

Les nouveaux sénateurs MM. E. D. Smith, Alexander McCall, James Mason et G. J. Donnelly ont été présentés par l'hon. M. Loughheed et le sénateur Taylor.

Le débat sur le bill de la marine a été repris par Sir George Ross. Après avoir félicité le chef du gouvernement, l'hon. M. Loughheed, sur son discours, et après avoir loué la loyauté de tous les Canadiens, l'orateur entre dans le vif du débat.

Sir George fait une revue de la question navale depuis son origine qui date de la résolution présentée par l'hon. George E. Foster à la Chambre des Communes en 1909.

HEUREUX RETOUR

Après un voyage de quatre mois en Europe et Terre-Sainte.

Bourget, 28.— Les paroissiens de Bourget sont heureux du retour de leur curé, M. l'abbé Raymond, qui était parti depuis janvier pour un voyage en Europe et en Terre-Sainte.

Plusieurs paroissiens sont allés lui présenter leurs hommages et leurs bons souhaits. M. l'abbé Raymond a fait 1 voyage en même temps que M. le curé Hudon de Rockland et M. le curé Gascou de Granville.

Le voyage a été très heureux, sans incident fâcheux; les deux traversées ont été bien belles.

MGR HAMEL EST MOURANT

Québec, 28.— Mgr Hamel, ancien recteur de l'Université Laval qui garde la chambre depuis nombre d'années, est dans un état critique depuis quelques jours.

M. LEGAULT EST ELU

Hawkesbury, Ont., 28.— Hier a eu lieu ici la votation pour l'élection à la mairie. Après une lutte bien contestée, M. François Legault a remporté la victoire sur son adversaire, M. J. H. Laurin, par une majorité de 150 voix.

Vente de bric-à-brac, au profit de Bethléem, à la salle du marché By, le 29 mai, jeudi. Un grand nombre de bons meubles, chapeaux par centaines, habits, robes, manteaux, effets de toutes sortes.

gée par des hommes d'état animés d'un sentiment véritablement patriotique; cette résolution a été discutée, analysée d'un océan à l'autre et acceptée comme étant le véritable sentiment de la population du Canada.

Le principe de la résolution sont Sir Wilfrid Laurier, les hon. MM. Borden et Foster. Tous dans le temps ont été unanimes à déclarer que la meilleure politique à suivre était celle de se construire une marine.

Le Sénat hier a commencé l'étude de la loi des banques en Comité général et a fait une revue des différents changements acceptés par la Chambre des Communes modifiant l'ancienne loi.

II N'EST PAS IVROGNE

Il déclare qu'il déteste le whisky

Marquette, Mich., 28.— En face du jury, le Col Théodore Roosevelt a proclamé qu'il n'est pas de la tempérance absolue, mais qu'il n'a jamais non plus bu à l'excès; il déteste le whisky et la bière et a parfois bu un verre de champagne aux banquets.

BURNS ET PELKY ARRETÉS Ils sont tenus responsables de la mort de McCarty

Calgary, 28.— Le gouvernement de l'Alberta poursuit Tommy Burns et Arthur Pelky pour homicide involontaire à propos de la mort de Luther McCarty; les accusés ont été remis en liberté provisoire sous \$10,000 de caution.

LA CURE FREIDMAN

Un médecin prétend qu'elle est nulle

London, Ont., 28.— La cure Friedman n'a aucun effet pour le bien ou le mal. D'après mes observations, le sérum n'a pas accéléré la maladie ni fait de bien aux malades", déclare le Dr. Ross du Sanatorium Byron répondant aux allégations du Dr. O'Connor, de New-York, que le sérum avait agi.

Rome, 28.— Les aviateurs italiens Deroy et Cevaseo ont couvert, en monoplane, ce matin, la distance de 410 milles qui sépare Milan de Rome. La course a été faite en six heures et sept minutes. Le roi et la reine, à Pise ont regardé la chute.

À VOL D'OISEAU

Andrew Carnegie a l'intention de soumettre au Kaiser un nouveau plan pour la paix universelle.

Le sénateur Truth, de Londres, prétend que le Sénat canadien a pris la seule attitude de qu'il devait prendre sur la contribution navale.

A Montréal, on demande aux Commissaires de la ville d'établir un bureau de censure pour examiner toutes les pièces dramatiques qui seront données dans les théâtres.

A Montréal, un propriétaire de vues animées met en doute le droit de la ville de percevoir une taxe de lui alors qu'il paie déjà une certaine somme au trésorier provincial.

Le Chambre de Commerce, de Paris, proteste contre certaines "mesures vexatoires" du nouveau tarif américain.

M. P. E. LAMARCHE

Montréal, 28.— M. P. E. Lamarche, député de Nicolet, est revenu hier d'Europe parfaitement rétabli. Il reprendra son siège à la Chambre la semaine prochaine.

UN NOUVEAU SOUVERAIN

Berlin, 28.— Le duc de Cumberland montera sur le trône du duché de Brunswick le 1er novembre prochain.

DEUX PERSONNES TUÉES

Collision entre deux trains et le mécanicien et le chauffeur sont tués.

Youngstown, 28.— Une collision entre deux trains du Pennsylvania Railroad entre Niles et Alliance a coûté la vie à un mécanicien et un chauffeur, vers minuit. Les passagers n'ont pas été blessés.

MORT D'UN AVIATEUR

Hanovre, Allemagne, 28.— A. Horn, aviateur allemand, a fait une chute de cinq cents pieds avec son monoplane et s'est tué.

LA Foudre CAUSE DES DÉGÂTS

Saskatoon, 28.— Une tempête de vent et de tonnerre a balayé Saskatoon hier soir. La foudre a causé pour \$2,000 de dégâts à une maison de pension. Les trente personnes qui logeaient là s'en sont tirées sans mal.

LES GRAIN-GROWERS

Ils doivent être considérés comme une force politique

Londres, 28.— En parlant des Grain-Growers du Canada, la revue "Round-Table" dit que leur union pour des fins politiques et économiques promet de créer dans l'Ouest Canadien une communauté libre-échangiste radicalement, mais fortement anti-capitaliste; ce qui aura sa répercussion dans tout le Dominion, où ce parti occupera peut-être la même place que le parti ouvrier en Angleterre s'il peut induire le parti libéral à poursuivre jusqu'au bout la politique d'un commerce plus libre-échangiste avec la Grande-Bretagne.

UN MAGNIFIQUE EXPLOIT

Deux aviateurs italiens se rendent de Milan à Rome

Les Apathiques

Les apathiques, les indifférents, sont ceux qui vivent au jour le jour, sans s'occuper du lendemain de leur race, sans se soucier de son avenir. Ce sont ceux qui s'estiment parfaitement heureux tant qu'on ne s'attaque pas par de trop furieux coups de pieds, à la partie la plus charnue de leur indolente personne.

Cette catégorie est composée de gens qui ne se sont jamais donné la peine de suivre nos luttes, d'étudier nos revendications, d'en constater la justesse, de mesurer l'hostilité toujours croissante, toujours plus habile, de nos antagonistes, et de juger de nos besoins d'union.

L'apathie conduit infailliblement, après une génération ou deux, à l'abandon, au reniement de la langue, et le plus souvent à l'apostasie religieuse. Dans l'état de New-York, les neuf-dixièmes des Canadiens français qui ont oublié leur langue ont été presque aussitôt perdus pour l'Eglise catholique.

La plupart des apathiques ne sont pas mal intentionnés; ils ne se rendent pas compte du mal qu'ils nous causent en restant plongés dans le fatal engourdissement qui les retient loin du bon combat. S'ils se savaient si utiles à la victoire, ils accourraient sans doute près de leurs frères.

Faisons-leur donc souvent appel.

Si les apathiques constituent pour notre élément une classe dangereuse, ceux qui exploitent

cette apathie au profit de nos ennemis sont encore infiniment plus néfastes et ils doivent être traqués sans pitié dans tous les bouges, dans tous les repaires où ils errent, et où ils dressent dans l'ombre, les lâches, les plans de bataille qui, tout en brisant l'effort de leurs frères, serviront leur haine ou leur bourse.

Ah! ils sont nombreux, ceux-là, et bien souvent on ne se méfie même pas d'eux. Ils ont bien soin, en effet, de dissimuler leur hypocrisie et leur fausseté sous le masque de la sincérité et du patriotisme. Ils n'affrontent jamais leurs compatriotes en groupe; ils préfèrent se glisser sournoisement dans chaque demeure pour faire leur recrutement dans l'ombre.

Ramener dans le bon chemin les chenapans de cette catégorie est chose impossible, et tous les essais qui ont été tentés à cet effet, dans plusieurs centres, ont échoué de la façon la plus lamentable. D'ailleurs, quand la gangrène s'est emparée d'un membre il n'est plus temps de penser aux baumes et aux onguents, c'est l'amputation qu'il faut, et à bref délai.

Soyons donc assez virils, assez énergiques, partout où nous possédons des individus de cette sorte, pour les mettre carrément au ban de la population. C'est là le seul moyen de procéder à l'amputation que nous préconisons et qui s'impose en pareil cas.

L'Opinion Publique,
Woonsocket, Mass

Au Mont des Martyrs

Le Mont des Martyrs.—L'on a donné le nom de "Mont des Martyrs" à la haute colline—la plus élevée de la région—où se trouvait en 1648 et en 1649 le Fort Saint-Ignace II, dans l'enceinte duquel les héroïques Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant furent martyrisés par les Iroquois.

La Chapelle des Martyrs.—Une chapelle fut construite sur le Mont des Martyrs, en 1907, et solennellement bénite par Mgr l'archevêque de Toronto, le 15 août de la même année, au milieu d'un concours immense de Pèlerins, sous le vocable de Saint-Ignace-aux-martyrs.

Cette chapelle, que l'on dut agrandir du double, a été ouverte depuis, tous les jeudis des mois d'été et l'affluence des Pèlerins y a été considérable et constante, bien qu'il n'y eût pas encore de voies faciles de communication. On y est venu, non seulement des régions environnantes, mais aussi

d'endroits éloignés, tels que Sudbury, Peterborough, Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal, Chicago, etc.

Nombres de faveurs extraordinaires: guérisons, etc., y ont été obtenues et attribuées à la puissante intercession des Pères de Brébeuf et Lallemant.

Nouveau programme.— Comme il y a maintenant des voies très faciles de communication avec le Mont des Martyrs par la nouvelle ligne du Pacifique Canadien (entre Peterborough et Port McNicoll), laquelle passe sur le flanc même du Mont des Martyrs, à un mille de la Chapelle, le Père J.-B. Nolin, S. J., directeur des Pèlerinages, a résolu de fixer sa demeure pendant les mois de juillet et d'août au Mont des Martyrs, qui est à quatre milles de Waubashene. La Chapelle sera donc ouverte tout le temps pendant ces deux mois (mais pendant ces mois seulement). Il y aura messe à 8 h.

la semaine et à 9 h. le dimanche, ainsi que des exercices de dévotion tous les soirs en présence du Saint-Sacrement.

Maison de pension.— Il y a près de la Chapelle une vaste maison de pension dans laquelle les Pèlerins pourront avoir le vivre et le couvert à des prix très modérés.

Séjour au Mont des Martyrs.— Les Pèlerins pourront y passer tout le temps qu'ils voudront, soit pour y faire quelques jours de retraite, soit même pour y prendre leurs vacances d'été. L'endroit est unique par sa situation élevée, son ciel pur, son air frais venant des grands lacs, ses charmants paysages et la magnificence panoramique qui se déroule à ses pieds.

On ne trouvera pas au Mont des Martyrs des hôtels très confortables, ni de riches maisons de pension, mais le régime simple de la vie des champs ou plutôt de la vie de camp; la tente improvisée, de l'air à pleins poumons. Mais ce que l'on y trouvera aussi et qu'on ne saurait rencontrer ailleurs en villégiature, c'est une atmosphère de dévotion—l'impression religieuse qui se dégage, pour ainsi dire, de ce sol autrefois foulé par nos grands Missionnaires et arrosé de leur sang; c'est le souvenir inspirant de cette épopée glorieuse et terrible de l'évangélisation des anciennes tribus sauvages; c'est aussi la vision des guerres cruelles qui y ont eu lieu, des incursions sanglantes des Iroquois et des vertus héroïques pratiquées par les premiers Missionnaires et par leurs ferventes chrétiennités naissantes.

Excursions aux alentours.— Des excursions très intéressantes peuvent être faites aux alentours, à Penetanguishene, Midland et tout près— aux ruines du vieux Fort Ste-Marie; à Port McNicoll, Victoria Harbor, Waubashene, Orillia et Barrie, sur le Lac Simcoe. Mentionnons encore Bala, le port d'entrée aux merveilleux lacs du Muskoka visités par des milliers de touristes. Bala est sur la ligne du Pacifique canadien à moins d'une heure du Mont des Martyrs. De là on peut visiter par steamer Beaumaris, Royal Muskoka, Rousseau, etc., places d'eau, de pêche et de chasse recherchées.

Rév. J. B. Nolin, S. J.

LA FRANCE EN ORIENT

Paris, 27.—M. Pichon, ministre des affaires étrangères en France, a dit au sénat hier que la France n'était pas écartée des pourparlers internationaux au sujet des affaires de la Turquie asiatique. Il a déclaré qu'on reconnaît les droits de la France en Orient avant la fin des pourparlers.

Le chemin de fer de Bagdad a été concédé à l'Allemagne, malgré les réclamations et les droits de la France.

LA FETE DE LA PENSÉE FRANÇAISE

Le Comité a décidé de faire frapper un sou commémoratif. Les souscriptions augmentent toujours

Montréal, 28.—Le succès de la Fête de la PENSÉE FRANÇAISE dépassera les prévisions. Les plus optimistes, si on en juge par les excellentes nouvelles que le Comité de Montréal reçoit de partout. La liste des donateurs s'augmente d'une façon encourageante. Le Comité à titre de souvenir a décidé de faire frapper un SOU qui sera distribué à tous les souscripteurs de \$5 et plus. Ce SOU portera gravé au centre une pensée française et en exergue sur le même côté ces mots: Le Sou de la Pensée Française. Le revers portera la date de la fête nationale.

Tout le monde voudra se procurer ce Sou commémoratif.

DONATEUR DE QUEBEC

De la Vieille Capitale, le Comité a reçu un chèque de deux dollars avec la carte de M. Joseph T. Chenard, courtier en assurance. Ce geste d'un Québécois l'a particulièrement flatté.

Le président général de la St. Jean-Baptiste a reçu du curé d'une paroisse pauvre du diocèse de Rimouski, le billet suivant accompagné d'une jolie obole:

"Je vous envoie un sou pour la Pensée Française. Il est petit, le voulez-vous? Le grain n'est pas bon et les patates ne se vendent pas cher."

Les souscriptions à date s'élèvent à \$212.25; en voici la liste: L'hon Louis Beaubien... \$100.00 Les enfants de l'école de Ste-Clothilde... 75.00 Mgr Gérin, curé de St. Justin... 5.00 Le cercle St. Louis A. C. J. C. 5.00 Mme A. Plante, St. Jean I. 5.00 Cercle Ouvrier Mont-Royal... 5.00 Chambre de Commerce de Beauceville... 5.00 Syndicat des Employés du Commerce, Montréal... 5.00 Frédéric Villeneuve, Montréal... 5.00 J. T. Chenard, Québec... 2.00 X... 25

Les dons doivent être adressés à M. J. N. Cabana, trésorier de la PENSÉE FRANÇAISE, Monument National, Montréal.

A FRASERVILLE

La dernière séance du Comité de la Fête de la Pensée Française,

tenue hier soir, au Monument National, a fourni l'occasion de constater que le mouvement en faveur de nos compatriotes canadiens-français de l'Ontario fait des progrès rapides, dans toutes les classes de la Société et dans toutes les parties de la Province de Québec.

A Fraserville, le directeur d'un cinéma écrit qu'il organise une soirée au profit du Sou, et il se dit très heureux de faire un trou dans ses recettes afin d'aider nos frères de l'Ontario. De Ste Lucie de Rimouski arrive un don, pour être appliqué aux mêmes fins.

DES SOURDS-MUETS SOUS-CRIVENT

On ne saurait trouver rien de plus touchant que cette lettre, lue d'une voix émue par le secrétaire du comité, à la séance d'hier soir:

Messieurs, Les sourds-muets du Cercle St. Francois de Sales ont entendu l'appel de la Société St. Jean-Baptiste, en faveur de nos compatriotes persécutés de l'Ontario. Sans attendre au 24 juin alors que nous pourrions profiter de l'occasion offerte pour ajouter à notre offrande nous voulons dès maintenant, d'hui, vous faire tenir notre obole, heureux d'aider la cause nationale.

Vous trouverez ci-inclus un chèque de \$25.00 que vous voudrez bien verser à la caisse de l'oeuvre des écoles françaises de l'Ontario.

Le Cercle St. Francois de Sales, par J. A. St-Charles, Sec., 1941 rue St. Dominique.

A DRUMMONDVILLE

M. A. Lalonde, secrétaire du cercle S. Louis de Drummondville, écrit au Comité pour lui faire part que les membres du Cercle adhèrent de tout coeur à l'oeuvre du Sou et qu'ils le prouveront en temps et lieu.

A une réunion du Cercle Laval de l'A. C. J. C. tenue le 16 de ce mois, la résolution suivante a été adoptée: "Proposé par Roch-Albert Bergeron, appuyé par Alfred S. Labelle est adopté à l'unanimité que le Cercle Laval envoie la somme de \$10.00 comme contribution au Sou de la Pensée Française."

Le Comité a reçu hier de M. N. Mantha, secrétaire-trésorier de la Corporation Scolaire de Ste Clo-

thilde, un chèque de \$75.00 montant qui était destiné à l'achat de prix pour les écoliers mais que ces derniers ont versé généreusement en faveur de leurs petits frères de l'Ontario.

LES SOIREEES-BENEFICE

Ne pas oublier que le 29 mai prochain, le National donne une grande soirée au bénéfice du Sou de la Pensée Française, et que le 24, le Nationscope versera ces recettes dans la caisse du Sou. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre en foule à ces réunions divertissantes puisque tout en contribuant à une bonne oeuvre, ils trouvent de quoi passer agréablement une soirée.

DAMES ET DEMOISELLES

Les dames et demoiselles qui désirent prendre part de quelque façon à la collecte du Sou le 24 juin prochain, sont priées de s'inscrire sans retard au Monument National (Chambre, 1) entre 4.30 et 5.30 l'après-midi.

UNE CANTATRICE CELEBRE

Elle a gagné des millions avec sa voix

Londres, 27.—Mme Melba qui chante au Covent Garden samedi prochain, profitera de l'occasion pour célébrer le 25e anniversaire de ses débuts à Londres. Depuis ce temps, elle a, dit-on, gagné \$2,500,000 avec sa voix.

Mme Melba débuta à Covent Garden dans "Lucie de Lammermoor." Depuis lors elle a chanté dans toutes les villes du monde.

Fleurs détachées Bouquets de noces
Ornements floraux Une spécialité
Votre patronage sollicité
W. S. KEHOE
Fleuriste et décorateur
Tél. Queen 4661 143 rue Sparks, Ottawa

LA PLAZA
SALON DE BARBIER
Dix chaînes à votre disposition
Tabac et Cigarettes Billards
T. FORTIER, Prop.
Coin Rideau et Sussex, - Ottawa
Toutes sortes de pipes réparées. Tél. Queen 5121
8 m, 8 j.

ALEX. DAUDELIN
BOUCHER
Spécialité: oeufs et beurre frais, viandes cuites et viandes fraîches, Bon choix. Prix modérés.
Téléphones: d'affaires, Rideau 1446
privé Rideau 2257
Coin Dalhousie et de l'Eglise, Ottawa

HORMIDAS NAVION
117 Rue Murray
Pension et écuries
Chevaux et voitures de première classe,
Factage américain
Téléphone: Rideau 583.

Réparateur de Bijoux. Ouvrage Garant
J. T. RICHARD
Bijoutier-Horloger
280 rue Dalhousie
Prix spéciaux pour le clergé et les communautés
Joue fait à ordre, Montres, Horloges, Bijoux.

PHILION & FILS
MARCHANDS-TAILLEURS
Nous venons de recevoir un assortiment complet de marchandises du printemps pour
PARDESSUS ET HABILLEMENTS
168 Rue Rideau - OTTAWA
10-31

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION
ST JEAN-BAPTISTE
"LES VENGEANCES"
Grand Drame Canadien
— AU —
Théâtre Russell
23 JUN 1913

FEUILLETON DU "DROIT"

LE SORTILÈGE

RÉCIT DU MOYEN ÂGE

Par HENRI CONSCIENCE

No. 5 (suite)

VI

LE TROUBADOUR ERRANT

Le soleil avait déjà fourni plus de la moitié de sa carrière lorsque Wilfried, sortant enfin de la forêt, aperçut devant lui une vaste plaine traversée par une belle rivière aux eaux limpides. Il vit dans le lointain une haute tour carrée qui s'élevait au milieu de nombreuses maisons. C'était sans doute une grande ville. Il y trouverait peut-être ce qui lui était nécessaire pour commencer sa vie de troubadour.

La première personne qu'il rencontra répondit à ses questions que la ville s'appelait Harlebeke, et la rivière la Lys.

Ce n'est pas sans crainte ni surtout sans précautions que Wilfried s'approcha de cette résidence des puissants comtes de Flandre. Si ce souverain y tenait sa cour en ce moment, le jeune homme ne pouvait-il pas y rencontrer des chevaliers qui l'avaient vu soit à Iserstein même, soit dans quelque tournoi? ... Ne ferait-il pas mieux d'attendre, pour entrer dans les murs de la ville, que

le crépuscule fût venu, pour être moins facilement reconnaissable?

Dans cette idée il entra dans le faubourg et s'arrêta devant la première auberge de bonne apparence qu'il aperçut.

Après s'être fait servir un repas frugal et un verre de vin, il dit à l'aubergiste qu'il avait l'intention de vendre son cheval. L'aubergiste, qui avait admiré la noble bête, si harassée qu'elle paraissait, lui en offrit un prix fort audessus de sa valeur, que Wilfried accepta néanmoins.

Le soir il entra dans la ville, vendit à un fripier Lombard son riche couteau de chasse, ses éperons d'or, sa légère cotte de mailles, et tous les attributs chevaleresques qu'il portait sur lui, et acheta en même temps des vêtements plus pacifiques, comme il convenait à un troubadour, ainsi qu'une mandore ou petite harpe ovale, pour accompagner ses chansons.

Alors il retourna à son hôtellerie où il dormit d'un profond sommeil, jusqu'à ce que le chant du coq, les aboiements des chiens et le bruit des passants dans la rue vinssent le réveiller.

Il entra encore une fois dans l'écurie, caressa son cheval, lui

dit adieu les larmes aux yeux, et s'éloigna le coeur bien gros.

Sans retourner dans l'intérieur de la ville, il se fit passer, dans une barque, de l'autre côté de la rivière. C'en était fait: le sacrifice était accompli. Poussant un profond soupir et levant les yeux au ciel, il commença son voyage de troubadour à travers le monde.

Lorsqu'on le recevait dans un château, et qu'il y chantait, de sa voix pure et touchante, ses chansons et ses ballades, on lui faisait le plus souvent bon accueil, et parfois on tâchait de le retenir des semaines entières.

Mais les chevaliers et les nobles dames ne lui offraient pas toujours la même hospitalité; quelquefois même il se voyait refuser grossièrement l'entrée des châteaux, soit parce que le seigneur était absent, soit parce que l'on n'était pas disposé à la gaieté. Ces chances de rude accueil le blessaient si profondément, que tant que dura son argent, il préféra passer la nuit dans quelque auberge du village.

Bientôt arriva le moment où il vit disparaître sa dernière pièce de monnaie. Dès lors, et quelque humiliation qu'il en ressentit, il fut obligé d'aller de château en château, comme un véritable troubadour, pour gagner son pain en chantant et en s'accompagnant sur sa harpe. ... Et soit qu'on lui fit bon accueil, soit qu'on l'écouât avec distraction et qu'on le renvoyât les mains vides, il devait faire bon visage à tout venant.

Cette humiliation de son âme fière, la crainte perpétuelle de voir s'accomplir la malédiction, le souvenir de ses chers parents et la pensée de leur mortel chagrin, tout cela courbait son front sous

une profonde tristesse et lui enlevait tout son courage.

Depuis bien des mois il errait ainsi sans autre but que de s'éloigner d'Iserstein et de ses parents, de parcourir des contrées presque désertes et de rester inconnu à tout le monde.

Après une suite de mauvais jours passés dans des châteaux inhospitaliers où il avait à peine de quoi apaiser sa faim, il entra dans une petite ville, espérant y être plus heureux.

En effet, on célébrait les fiançailles du margrave van Arlen avec la chevalière van Wiltz, et l'on promettait un beau cadeau à tout troubadour qui donnerait des preuves d'imagination et d'habileté.

Quoique hésitant et plein de crainte, Wilfried se présenta à la fête. Lorsque son tour vint, il chanta une si belle chanson en l'honneur des dames en général et de la noble fiancée en particulier, qu'on le combla de louanges et de remerciements.

Mais en ce moment, à l'extrémité de la salle, un vieux chevalier se leva de table et se mit à considérer le troubadour triomphant. Dans son regard, obstinément attaché sur lui, se peignait une vive surprise.

Quelle fut la terreur de Wilfried, lorsqu'il reconnut en ce chevalier le seigneur van Hoogstade, un ami de son père! Il pâlit et devint tout tremblant, car le chevalier vint à lui et lui dit avec un accent d'amer reproche:

— Malheureux, qui faites-vous ici? Ah! ne me regardez pas de cet air étonné, vous êtes Wilfried van Iserstein!

— Oui, seigneur van Hoogstade, je suis Wilfried van Iserstein. Ce que je fais est l'accomplissement d'un vœu, si j'y manque, je dois mourir. Je vous expliquerai ce terrible secret ce soir, après la fête. Je couche au château. Ne troublez pas la cérémonie. Dites que vous vous êtes trompé; vous saurez tout.

Le chevalier retourna à sa place silencieuse et plein d'inquiétude. A ceux qui l'interrogeaient il répondit qu'il avait cru reconnaître le troubadour, mais qu'il avait été trompé par un ressemblance.

Dès ce moment il sembla à Wilfried que le sol lui brûlait les pieds. Que n'eût-il pas donné pour être à cent lieues de là? Mais il voyait que le sire van Hoogstade ne le quittait pas des yeux. Il devait donc cacher sa frayeur et son impatience, s'il ne voulait pas se trahir.

D'autres troubadours chantaient encore des lieds ou des ballades, jusqu'au moment où le châtelain donna l'ordre de les congédier tous dans une grande chambre à côté de la cuisine et de leur y servir un bon repas arrosé de vins vieux.

Wilfried suivit ses compagnons sans montrer la moindre hâte, car il sortit de la salle le dernier en saluant silencieusement.

Les mets furent servis; mais bien qu'il eût grand appétit, Wilfried ne put manger une seule bouchée. La crainte lui donnait la fièvre. Le sire van Hoogstade, le retour en Flandre, ne révélait-il pas qu'il l'avait rencontré là? Et Nyetos, le sorcier, n'avait-il pas dit que si ses parents recevaient quelque nouvelle de lui, le sortilège s'accomplirait? Hélas! hélas! se pouvait-il que ce fût vrai? Tremperait-il sa main dans le sang de sa mère?

Il prit un grand parti. Malgré le trouble de son esprit, il se dit qu'il se serait un peu indisposé, et qu'il avait besoin de prendre l'air.

Il sortit, se promena quelques instants dans la cour d'un air indifférent, s'approcha peu à peu de la grande porte qui se trouvait ouverte, et passa le pont-levis. ... Il était libre! car, à quelques pas de là, se trouvait la lisière d'un grand parc plein d'arbres touffus et de buissons épais.

Tout à coup il prit sa course et disparut au plus épais des taillis. Si l'on s'apercevait de sa fuite on ne manquera pas de le poursuivre, car le sire van Hoogstade dirait sans doute son nom à tout le monde, et raconterait ses torts supposés envers ses malheureux parents. S'il était repris, qui sait si on ne le ramènerait pas de force en Flandre? ... et alors, ô ciel! alors il deviendrait le meurtrier de ses parents!

Sous l'impression de ces effrayantes pensées, Wilfried poursuivit sa course, comme une bête fuyée traquée par les chasseurs, cherchant les endroits les plus touffus, se déchirant les mains et le visage aux broussailles et aux branches d'arbres, suant, halestant, soufflant, jusqu'à ce que, à bout de force, il se réfugia vers

le soir dans une grotte où il se laissa tomber à demi mort.

Lorsqu'il en sortit, après un repos de quelques heures, il vit que la lune, alors dans son plein, se pendait sa blanche lumière sur les champs et les bois.

Il reprit sa course effrénée sans savoir où il se trouvait, ni vers quel endroit le porterait ses pas. Il lui suffisait d'espérer qu'il s'éloignerait du château fatal où le vieux chevalier l'avait reconnu, et qu'on ne découvrirait pas ses traces.

En effet, il n'avait rencontré ni suivi aucun chemin frayé, il n'avait aperçu ni château ni cabane. Maintenant il se trouvait dans un pays plat et stérile, entrecoupé ça et là de ravins rocheux, que traversaient des ruisseaux ou des rivières, et où l'on ne voyait aucune trace de culture.

Pendant sa marche nocturne au clair de la lune, il avait vu étinceler deux ou trois fois derrière lui les yeux ardents d'un loup; mais cette apparition ne l'avait pas inquiété, car il savait que les loups isolés, surtout en été, sont lâches et craintifs, et qu'il suffit du moindre bruit pour les mettre en fuite. Il n'avait eu qu'à pincer les cordes de sa harpe pour se débarrasser de ce fâcheux compagnon de voyage.

Dans la matinée il rencontra une bande de chasseurs au faucon, qui lui firent chanter quelques chansons et lui donnèrent un morceau de pain et la moitié d'un ramier rôti. Il dormit une couple d'heures en plein soleil puis il reprit son pénible voyage à travers un pays désert et abandonné.

(A suivre)

LE MARCHÉ

Les fermiers commencent à s'inquiéter sérieusement de la température froide que nous avons depuis le commencement de mai. En plusieurs endroits les travaux des semences ont été retardés et des grains ont péri dans la terre avant de prendre racine.

Certains produits des jardins ont souffert d'une manière sérieuse; les chénilles favorisées par cette température font des ravages alarmants et si cette température froide continue la récolte des fruits en souffrira considérablement. Les gadelles et les groseilles ont souffert plus que tout le reste.

Par contre la récolte de foin promet d'être plus abondante que depuis plusieurs années. Les prairies ont une apparence extra belle. Les avoines ont moins souffert de la mauvaise température que les autres céréales.

Le marché du fromage est très actif avec sa tendance à la hausse se maintient. Les ventes se font facilement à 12c., même certains vendeurs demandent plus. En général le fromage est de très bonne qualité, les fromages colorés sont en baisse.

Le beurre s'expédie rapidement vers l'Ouest; le bon beurre se vend à 27c au char. Les détails leurs obtiennent encore 30c., cependant il se vend du bon beurre au détail pour 28c.

Les oeufs suivent toujours le même cours.

La provision de patates est encore abondante, il y a une tendance à la baisse, des lots considérables ont été vendus hier à Montréal à 60c le sac.

Sur le marché local il semble y avoir pénurie de laitues. A cet effet saison de l'année, c'est un peu anormal; les laitues se vendent aussi cher qu'en avril et sont de qualité inférieure. Par contre la rhubarbe est en abondance, elle se vend bien cependant. Les radis sont à peu près inconnus. La température est tout à fait défavorable aux jardins.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Berlin, 27.— L'élève aviateur Dietrich qui fut grièvement blessé alors que le biplan sur lequel il se trouvait se rencontra dans les airs, à l'aérodrome de Johannisthal, le 14 mai dernier, a succombé ce matin à ses blessures.

Le capitaine Zuseker, qui pilotait le biplan fut tué instantanément.

Nouvelles de Hull

CHEZ LA POLICE

Samedi prochain la nouvelle voiture de patrouille sera prête. Ce sera une vraie belle voiture et les prisonniers seront transportés avec tout le décorum dû à leur état.

LA POLICE ET LES CHIENS

Voici le temps de payer la taxe sur les chiens et le chef de police est bien déterminé à faire respecter le règlement municipal à propos de cet ami de l'homme.

En outre du paiement des taxes ce règlement demande plusieurs conditions pour que le propriétaire et le chien ne soient pas dérangés par la police. Aucun chien ne devra être libre dans les limites de la cité de Hull, savoir, dans les parcs, carrés, promenades, rues, ruelles ou aucun endroit où le public a accès, à moins que le propriétaire n'accompagne ce chien ou le tiennent sous son contrôle immédiat. Si un chien est considéré comme furieux ou enragé et trouvé errant, il devra être tué immédiatement. Il y en a déjà plusieurs de morts depuis quelques jours.

Si les propriétaires ne respectent pas ces règlements, leurs chiens seront saisis par la police et conduits à l'enclos public, qui est établi en arrière de la station de police. Ils y seront gardés quatre jours pour donner le temps à leurs propriétaires de les réclamer. Après ce délai ils seront tués.

Donc, à propos de chiens, il faudra suivre le règlement.

M. Sabourin a le plaisir de faire savoir à ses amis, qu'il a toujours en main un bon assortiment de tabac, pipes cigares et cigaretttes. Son magasin restera ouvert tard tous les soirs de la semaine ainsi que le dimanche.

SABOURIN,
Barbier et marchand de tabac,
17, rue Champlain,
28-29 Hull.

Dans le Monde Sportif

ATTENTION

"Le Droit" a commencé, hier, la publication d'une série de biographies de joueurs qui se sont illustrés un peu dans tous les genres de sport. Ces biographies paraîtront de temps à autre, sous la rubrique "Les Joueurs Illustres". Que tous les amateurs de sport se le disent. Ils auront le double avantage de lire un journal sœux d'avancer dans la voie du progrès et de se créer une galerie de célébrités sportives en conservant nos biographies.

BALLE AU CHAMP

LIGUE CANADIENNE

Aucune partie n'a été jouée hier dans la ligue Canadienne. Jupiter Pluvius n'a pas favorisé ces joütes par une température idéale. Au contraire, des pluies diluviennes avaient inondé un peu tous les terrains. Ottawa sera encore à St Thomas aujourd'hui.

Ce soir

A l'Oval de l'Université, les équipes de collage et du St Patrick se rencontreront ce soir, vers cinq heures, dans une partie pour le championnat de la ligue de la cité.

LIGUE INTERNATIONALE

De la pluie

Deux parties jouées seulement hier, dans la ligue Internationale. Les parties Toronto, Montréal et Buffalo, Rochester, remises, pour cause de pluie.

A Providence:—	R. H. E.	
Providence	4	7
Jersey City	0	3
Sline et Koehler: Thompson et Blair.		
A Baltimore:—	R. H. E.	
Newark	9	11
Baltimore	2	7
Lee, Higgins, Betts et Morrisette: Roth et Egan		

Position des clubs

Buffalo	G. P. P.e.	20	12	625
Newark		20	16	556
Rochester		17	16	515
Baltimore		18	17	514
Providence		15	17	469
Toronto		14	17	453
Montréal		13	16	448
Jersey City		13	20	394

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie	R. H. E.	
1ère Partie		
Washington	0	2
Philadelphie	8	9
2ème Partie	R. H. E.	
Washington	1	7
Philadelphie	7	10
A St-Louis:—	R. H. E.	
Détroit	2	6
St Louis	3	5

Remises:— Les parties Boston, New-York et Chicago, Cleveland.

Position des clubs

Philadelphie	G. P. P.e.	33	10	767
Cleveland		24	12	667
Washington		19	16	543
Chicago		21	16	447
Boston		15	19	441
St Louis		18	24	429
Détroit		17	24	415
New-York		9	24	273

LIGUE NATIONALE

A Boston:—	R. H. E.	
1ère partie		
New-York	0	4
Boston	1	7

Deuxième partie	R. H. E.	
New-York	2	7
Boston	5	6

A Chicago:—	R. H. E.	
St Louis	1	5
Chicago	2	4

Sallee et McLean: Overall et Areher.
Remises:— Les parties Philadelphie, Brooklyn et Pittsburg, Cincinnati

Position des clubs

Philadelphie	G. P. P.e.	22	7	750
Brooklyn		19	14	576
Chicago		19	17	528
New-York		16	16	500
St Louis		17	17	500
Pittsburg		17	19	472
Boston		13	18	419
Cincinnati		10	24	244

LA CROSSE

UNE ASSEMBLEE

Les directeurs des clubs de la ligue de la Cité, ont eu une assemblée, lundi soir, pour régler certaines questions d'une importance des plus vitales, et, en outre, pour adopter une échelle de parties.

Voici les dates fixées pour les joutes:

LIGUE DE LA CITE

13 juin— Stars à Shamrock.
20 juin—National à Shamrock.
27 juin—Stars à National.

1 juillet—Shamrock à National.

4 juillet— Shamrock à Stars.

17 juillet— National à Stars.

19 juillet—National à Shamrock.

26 juillet— Shamrock à Stars.

2 août— Shamrock à National.

4 août— Stars à National.

9 août— Stars à Shamrock.

16 août— Shamrock à National.

23 août— National à Stars.

30 août—National à Shamrock.

1er sept.— Stars à Shamrock.

6 sept.— National à Stars.

13 sept.— Shamrock à Stars.

20 sept.— Stars à National.

LA LUTTE

AUCUNE GRAVITE

Zhyseo, blessé au cours du match de samedi dernier, à Montréal, n'inspire aucune crainte à ses médecins. On dit qu'il sera parfaitement rétabli dans une semaine. Cependant, il a dû remettre à plus tard sa rencontre de cette semaine avec Lurich.

LES PARIEURS

A la suite de l'issue fatale de la rencontre Zhyseo-Constant le Marin, l'arbitre a déclaré les paris nuls après avoir rendu sa décision. En conséquence, chacun a pu entrer en possession de sa mise seulement.

Comme toujours, d'ailleurs, il y avait des mécontents après la lutte qui s'exprimèrent de crier que toutes ces joutes étaient arrangées. Voici ce que disait la "Patrie" de lundi, à ce sujet:

Les bonnes gens qui ne connaissent rien dans le sport et qui parlent souvent à tort et à travers, devraient bien cesser de toujours crier "au fake" quand un spectacle n'est pas de leur goût.

Souvent il nous est arrivé de voir des personnes qui se font passer pour de vrais sportsmen, réclamer leur trente sous ou leur cinquante cents, parce qu'une joute quelconque, une lutte par exemple, ne s'était pas terminée selon leur désir. N'y a-t-il rien de plus bête, de plus ridicule que de penser un instant que la rencontre de samedi soir était une "affaire" arrangée en cabinet particulier.

Pourtant, bien nombreux étaient ceux qui crièrent au "fake" après que l'arbitre eut rendu sa décision finale, proclamant Zhyseo vainqueur, à la suite d'une irrégularité commise par Le Marin.

Nous nous élevons contre cette habitude qu'ont les "amateurs de sport" de toujours vouloir soulever la foule contre les organisateurs de tournois ou joutes sportives. On veut avoir l'avantage d'assister à de beaux spectacles, mais on ne prend pas sûrement les moyens de se les assurer.

LA BOXE

VICTORIEUX

Edmonton, 27.— Fred Welsh, le champion d'Angleterre, poids léger, a remporté une victoire sur Kid Sealer, dans un combat de 15

ON DISCUTE LES CRÉDITS

Nos députés sont bien tranquilles et l'intérêt se porte vers le Sénat.

Les crédits des ministères de la Justice et de la Milice, tel est le bilan de la journée d'hier à la Chambre. Au cours de la discussion sur les crédits de la Milice, l'hon. M. Oliver a soulevé un point assez intéressant. De fait, il a proposé que le gouvernement paie lui-même pour les uniformes les officiers de notre milice. Ces uniformes, a-t-il dit, sont tellement dispendieux, qu'il n'y a que les gens qui ont de l'argent qui peuvent s'en payer le luxe. Comme résultat, le brave soldat est privé de rendre des services à son pays. Le ministre de la Milice a approuvé les paroles de l'hon. M. Oliver, et a déclaré qu'il s'occuperait de la suggestion la plus tôt possible car il reconnaît qu'elle est absolument sage.

Lorsque la Chambre a commencé hier la discussion sur les crédits du ministère de la Justice, M. Wilson, député de Laval, a profité de l'occasion pour faire certaines remarques en réponse à la suggestion de M. Nickle, d'aggraver les fermes des pénitenciers. M. Wilson a combattu cette proposition en faisant ressortir le fait qu'à l'heure qu'il est, les fermes des pénitenciers sont même trop grandes. De fait, dit M. Wilson pourquoi avoir de si grandes fermes, lorsqu'il est impossible de les surveiller et de les faire fructifier.

MM. Nickle et Edwards ont aussi pris part au débat.

JEAN SANS-NOM

Dimanche et lundi, à la salle Ste Anne, le cercle St. Jean jouera le grand drame patriotique canadien en sept parties à l'occasion des noces d'or de l'Union St. Joseph du Canada.

Le plan de la salle est au bureau de l'Union St. Joseph du Canada, 327 rue Dalhousie. Les prix sont de 35 et 50 sous. Dimanche après-midi, séance pour les enfants, 10 sous.

C'est une bonne occasion d'encourager les nôtres et de passer une agréable soirée. Les deux soirs permettent à toute la famille d'y assister, chacun son tour.

reprises. Quatre mille personnes ont assisté à la bataille.

ALLEN DEFAIT

Billy Allen a perdu son titre de champion, poids-léger, dans une rencontre avec Joe Bayley, dans la même arène qui vit la tragique de Luther McCarty. Cette arène avait été construite par Noé Brousseau, l'ex-champion du monde. Pour comble de malheur, le lendemain du combat fatal de Pelkey et McCarty, un incendie rasa de fond en comble ce superbe édifice.

ACCIDENT FATAL.

Un homme tombe en bas d'un échafaudage et se tue

Montréal, 27.— Michel Guy, contremaître à l'emploi de D. G. Loomis et Fils, entrepreneurs, a trouvé une mort tragique, hier soir, aux usines Angus.

Etant monté sur un haut échafaudage, il perdit l'équilibre et vint tomber sur le sol, où il resta inanimé.

Ramassé par ses employés, Guy, ne donnait plus signe de vie; le médecin ambulancier dès son arrivée n'eût qu'à constater la mort.

Le corps a été déposé à la morgue pour enquête.

Michel Guy était âgé de 50 ans environ et demeurait au No. 1626 de la rue Cartier.

LA QUESTION DE LA FUMÉE

Hier après-midi, le Bureau d'Hygiène, s'est assemblé et a étudié la question de la fumée. Comme résultat de cette séance, on croit que la ville fera un effort pour faire observer le règlement municipal sur la fumée.

Le maire Ellis a déclaré que le bureau de contrôle était décidé à faire quelque chose à ce sujet.

On fera étudier par des experts à question de la fumée relativement à la santé publique, et s'il est prouvé qu'elle lui est préjudiciable, le bureau d'hygiène agira immédiatement.

Après quelques pourparlers, on a décidé qu'il fallait faire observer le règlement et combattre la fumée.

LE NOMBRE DES VOYAGEURS SAMEDI

Les voitures de l'Ottawa Electric Railway ont transporté 55,000 personnes durant la journée de samedi, ce qui donne un total d'environ 15,000 de plus que l'an dernier, le jour de la Reine.

C'est le plus grand record obtenu dans l'histoire du 24 mai.

Les agents des compagnies de chemins de fer disent que le nombre des voyageurs sur leurs lignes a été de 160 pour cent plus élevé qu'à pareille date l'an dernier.

Soumissions pour Débentures

La municipalité de Clarence, Comté de Russell, Ont., demande des soumissions pour l'achat de débentures de la Corporation, émises sous l'autorité de l'Acte du Drainage municipal et du règlement du drainage du Lac Cobb, de la dite municipalité, pour une valeur actuelle de \$14,632.80, remboursable en vingt paiements égaux du principal avec l'intérêt, à cinq pour cent. On peut obtenir des détails supplémentaires en s'adressant au soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Ces soumissions seront reçues jusqu'au 20 juin 1913 à midi.

NAPOLÉON LOUGHTIN,
Maire de la municipalité de Clarence
Bureau de Poste, Bourget, Ont.
28-3

BELLES TERRES

Ouvertes à la Colonisation et à la Culture, dans le

NOUVEL ONTARIO

Terres d'une fertilité étonnante. Cours d'eau magnifiques! Bonnes routes de Colonisation. Facilité de transportation par chemin de fer.

Hauts prix obtenus pour les denrées à cause de la proximité des chantiers.

Climat extrêmement salubre. Organisations scolaires et paroissiales, etc., etc.

Le Nouvel Ontario

Est le pays de l'avenir pour les jeunes gens qui ne craignent pas le travail.

Les avantages sont bons dans le commerce et l'industrie tout aussi bien que dans l'agriculture.

S'adresser à

M. l'Abbé J. B. L. Bourassa

Missionnaire-Colonisateur

du Témiscamingue

Haileybury, Ont.

Bureau à Montréal

306 Rue St Antoine, Tel. Bell Uptown 3278

Le soir: 61 Rue Ste Clotilde,

Tel. Bell Westmount 2661

Pour la Crèche de Bethléem

JEUDI, 29 courant, à la salle du Marché By, il y aura une vente spéciale d'objets variés au bénéfice des orphelins de la

Crèche de Bethléem

Il y a surtout pour cette fois une quantité considérable de

Bons Meubles et Chapeaux

très convenables

On peut faire à cette vente d'EXCELLENTS ACHATS et surtout on est certain de faire un acte de charité de la plus haute valeur.

QU'ON SE RAPPELLE

'Qui donne aux pauvres, prête à Dieu'

NOUVELLES DE HULL

ON L'ATTEND

On attend sous peu le rapport général de l'Association des compagnies d'assurance, fixant les taux des différents districts de la ville. Ce rapport est attendu avec anxiété par tous les citoyens et il est à espérer que ces taux seront de beaucoup plus bas que ceux déjà existants.

LES LICENCES

Le chef de police, qui est chargé de voir à ce que les licences soient payées est content des résultats déjà obtenus. Ont payé: 12 charretiers de place, 4 cochers, 63 charretiers de charges, 2 propriétaires d'écuries de louage, 11 colporteurs, 8 laitiers, 2 réparateurs de parapluies, 5 chiffonniers, 3 vendeurs de glace, 1 distributeur de circulaires, 15 hôteliers, 13 propriétaires de salle de pool, 5 brasseurs, 1 théâtre, 7 vendeurs de liqueurs douces, 4 blanchisseurs.

TRAVERSES A NIVEAU

L'ingénieur Laforest attirera sous peu l'attention du Conseil de Ville et des autorités du C. P. R. sur la condition de plusieurs traverses de chemin de fer sur certaines rues de la ville.

M. Laforest prétend que les traverses à niveau des rues Chaudières, St Hyacinthe et St Henri, sont dangereuses pour le public, parcequ'elles ne sont aucunement protégées et qu'il y a une grande courbe à cet endroit, ce qui empêche complètement de voir venir les trains.

Il suggérera que l'on demande aux autorités du C. P. R. de placer des barrières automatiques à chacune de ces traverses à niveau.

"Actuellement, déclare l'ingénieur, il n'y a rien pour protéger ces traverses à niveau."

ENCORE UN MOT

Le chef des pompiers a reçu ce matin, une copie du rapport envoyé par M. Desgrandpré, inspecteur général d'une compagnie d'assurance, pour la province de Québec, dont MM. Jean Lacroix et Tessiers sont les agents, sur la rue Principale.

En outre des chiffres que nous avons donnés, il y a quelques temps, il contient d'autres détails intéressants: La station centrale, No. 1, rue Leduc a un chef, 11 hommes, 9 chevaux, 1500 pieds de boyaux de 2 1/2 pes, 4 extincteurs chimiques, une pompe d'une capacité de 800 gallons, 2,400 pieds de boyaux en réserve; station No. 2: 4 hommes, 2 chevaux, 1000 pieds de boyaux et 1000 autres en réserve, 2 extincteurs chimiques; station No. 3: 4 hommes, 2 chevaux, 1000 pieds de boyaux et 2000 en réserve, 2 extincteurs chimiques.

Toutes ces stations sont pourvues d'échelles et de tout ce qu'il faut.

Les taux d'assurance, depuis quelques temps, ont baissés de plus de 50 pour cent.

UNE VOIE LUMINEUSE

Les marchands de la rue principale, présenteront sous peu une requête à la ville, demandant que l'on construise à partir de la rue du Pont, jusqu'à la rue Albert, une voie lumineuse, semblable à celle installée dans les principales rues d'Ottawa.

L'ingénieur Laforest ne voit qu'un seul inconvénient à l'installation d'une telle voie lumineuse, c'est qu'il n'y a pas assez de dynamos pour fournir l'électricité aux nouvelles lampes. Il a l'intention de présenter au Conseil de ville, un projet demandant d'ajouter un nouveau dynamo de 200 forces. Ce dynamo pourrait servir durant le jour à approvisionner l'eau, et le soir à fournir l'énergie électrique pour cette voie lumineuse.

Cette requête demandera que l'ingénieur de la ville soit autorisé à préparer un estimé du coût de cette nouvelle installation, et qu'un règlement soit fait pour autoriser la municipalité à emprunter l'argent nécessaire pour cette amélioration.

POUR LA GARE

Comme nous le faisons prévoir hier, le lac Flora ne pourra servir à l'érection d'une nouvelle et spacieuse gare, parceque les propriétaires refusent à ce qu'il soit employé pour autre chose qu'un parc.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Plusieurs travaux importants sont présentés à la séance d'hier et d'aujourd'hui

Hier après-midi, la section française de la Société Royale a entendu l'intéressante conférence de l'honorable Rodolphe Lemieux sur le Régime Seigneurial. Le conférencier a parlé de la féodalité en France; de la distinction entre le régime féodal français et le régime seigneurial canadien, des droits féodaux en France et des droits seigneuriaux au Canada; de la physionomie des seigneuries canadiennes.

Dans la causerie qui suivit, le conférencier parla du Japon à ses distingués auditeurs qui ont été tellement intéressés qu'ils ont obtenu de l'honorable M. Lemieux la promesse d'un nouveau travail sur le Japon pour l'an prochain. L'honorable Thomas Chapais a été élu président temporaire de la section française et M. De Montigny remplace M. Bouchette comme secrétaire.

Les membres présents étaient l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Rodolphe Lemieux, M. l'abbé Auguste Gosselin, MM. De Montigny, Ernest Myrand, Benjamin Sulte, Adolphe Poisson, V. De Celles et Eugène Rouillard, délégué par la Société de Géographie de Québec.

Ce matin M. Poisson a lu un travail sur les timbres-poste.

Voici le résultat des élections de la section française pour l'année prochaine: M. P. B. Mignault président; l'honorable R. Lemieux, vice-président; M. Louvigny et Montigny, secrétaires.

M. Benjamin Sulte a lu une poésie très goûtée intitulée: "Ottawa". M. Sulte a lu aussi son travail sur "Les pays d'En-Haut 1670."

Cet après-midi, lecture du travail de Mgr Paquet: "L'escavage au Canada", et celui de l'honorable Juge Prudhomme, "Le règne de la Campagne de la Baie d'Hudson, 1821-69."

L'INCONVENIENT DE LA FUMÉE

Le bureau de contrôle a son assemblée d'hier après-midi a enfin décidé de prendre des mesures sévères pour faire observer le règlement concernant la fumée dans la ville. Depuis un certain temps cette question a été débattue et le bureau de contrôle ainsi que le bureau d'hygiène se sont renvoyés l'un à l'autre la responsabilité des mesures à prendre. Le bureau de contrôle a hier décidé finalement de donner instruction à l'inspecteur des constructions de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter le règlement municipal concernant la fumée.

Le règlement décrété que dans les endroits où une fumée dense est émise par un tuyau pendant plus de six minutes dans une heure le propriétaire de l'usine émettant cette fumée devra être averti de faire cesser cet inconvénient dans les quatre-vingt-dix jours suivant l'avis. Dans le cas de refus d'obéir des poursuites seront intentées contre les délinquants.

L'an dernier les avis furent envoyés à un grand nombre de personnes, mais quand il s'agit de poursuivre, le bureau de contrôle recommanda à l'inspecteur de laisser faire les choses.

Il sera curieux de voir comment cette année on procédera.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Boudreault de la rue Botelier sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph Odilon, Fernand.

au conseil de ville, qui lui proposait le projet, qu'elle était opposée à l'érection de la gare du C. P. R. à cet endroit, et que si l'on voulait faire quelque chose avec ce lac, il fallait en faire un parc, suivant les conditions acceptées entre les propriétaires et la ville.

Par conséquent, il faudra se trouver un autre endroit qui sera peut-être plus à la main. Une chose qui est à considérer dans cette question, c'est le fameux canal de la Baie Georgienne. Tôt ou tard, ce canal sera construit. Il s'agit donc de trouver un endroit qui se prêtera aux exigences de la situation. Il serait bon et même nécessaire de placer cette gare près de l'endroit où passera ce canal, ce qui donnera un important et presque incalculable à cette

XXVème ANNIVERSAIRE

On a célébré, ces jours derniers, au Scolariat des Oblats, un anniversaire bien cher aux nombreux amis de cette si belle institution. C'était le vingt-cinquième anniversaire de prise de possession de la paroisse de St-Jean-Baptiste par le Révérend Père Guillaume Charlebois, supérieur du Scolasticat. Cette fête, pour avoir été toute intime et pour ainsi dire confinée au cercle de la famille, n'en a pas été moins charmante. Les témoignages d'estime que l'on a donnés au jubilaire et les regrets encore plus nombreux des personnes qui ne connaissaient pas le jour de la fête, et n'ont pu par conséquent accomplir ce doux devoir, font hautement l'éloge du Révérend Père Charlebois et de l'oeuvre de bien qu'il a accompli.

Les fleurs qui exhalaient les plus suaves parfums ne sont pas celles qui sont les plus exposées au soleil.

Le Révérend Père Guillaume Charlebois fut ordonné prêtre dans la cathédrale d'Ottawa, le 5 mai 1888, par Sa Grandeur l'Évêque Duhamel, il dit sa première messe le 26; il était né à St-Basile, comté des Deux-Montagnes. Il est le frère de Sa Grandeur l'Évêque Charlebois, du Keewatin.

SUCCEES POUR LES JEUNES

Hier soir, à l'Académie de La Salle, un public nombreux s'est amusé en voyant M. l'inspecteur et à été charmé par la joie opérée: "Les Lutins de Caracac".

Les jeunes acteurs ont bien rempli leurs différents rôles et ont mérité l'honneur à leurs maîtres.

M. L. Beaulieu s'est distingué, comme par le passé, ainsi que M. Déziel.

Le chant et la musique ont aussi été très bien réussis et une impression de satisfaction évidente se lisait sur tous les visages au sortir de la salle. Nos félicitations aux habiles organisateurs et participants.

UNE RUE PRIVILEGIEE

La rue Metcalfe est la seule dans Ottawa, où les voitures pesantes n'ont pas d'accès et MM. Édouard Roquette et Stewart ont payé \$4 pour l'apprendre. Le magistrat O'Keefe ne considérera plus ces offenses en cour à moins que le public soit pleinement averti de ce règlement particulier.

GRAVE IMPRUDENCE

L'entrepreneur R. M. Launders a été accusé d'avoir laissé 8 bâtons de dynamite et des capsules dans un hangar de l'avenue Clermont.

Le policier C. Gauthier a vu des enfants jouer avec les capsules et s'est fait indiquer le lieu où ils les avaient prises.

M. Saunders n'avait pas de permis, mais a dit avoir été conseillé par le contrôleur Nelson, de procéder outre.

Le magistrat a déclaré que M. Nelson n'avait pas autorité pour encourager la violation d'un règlement municipal.

M. Saunders a dû payer \$25.00 l'amende et les frais.

LES FETES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

M. J. Patry, secrétaire général de la Société St-Jean-Baptiste a reçu l'avis formel que M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'École Normale de Hull, l'honorable Sénateur Belcourt et M. Armand Lavergne, M. P., porteront la parole lors des grandes fêtes de la Société St-Jean-Baptiste. L'honorable Henri T. Ledoux a aussi répondu à l'invitation qui lui a été envoyée et assistera aussi aux fêtes. Il est tout probable qu'il acceptera de porter la parole.

Les adhésions continuent d'arriver nombreuses de toutes les parties du pays. Plusieurs milliers de délégués du Canada et des États-Unis seront à Ottawa durant les fêtes.

Le comité général est à compléter l'historique de la société. Toutes les personnes, anciens officiers ou membres qui possèdent quelques renseignements sur l'histoire de la société rendraient un grand service en les communiquant au comité. Tous ceux aussi qui ont en leur possession des insignes de la société sont priés de les retourner au comité qui en aura un grand besoin.

Si vous voulez de bons avantages dans les meubles et les chapeaux, rendez-vous à la vente spéciale du marché By, jeudi, le 29, au marché By.

LA COLLATION DES DIPLOMES

Vingt garde-malades sont gradués hier à l'hôpital Général d'Ottawa

Hier après-midi à quatre heures a eu lieu à l'Hôpital Général d'Ottawa, rue Water, la collation des diplômes aux garde-malades du dernier cours. Dix-neuf jeunes filles et une sœur ont obtenu leurs diplômes. La cérémonie a eu lieu dans la grande salle publique du deuxième étage, décorée artistiquement de drapeaux anglais et américains et de jolies banderoles. Un grand nombre d'invités se pressaient dans la salle et ont applaudi vivement les heureuses graduées.

Le Dr Chevrier présidait la cérémonie. M. Chevrier a eu des paroles très heureuses. Surtout dans son allocution française il a fait vibrer des accents vraiment catholiques, et français et tous les canadiens-français présents à la cérémonie ont applaudi vivement aux paroles si belles et si vraies de M. le président.

Le Dr Chabot qui fit le discours aux garde-malades doit lui aussi être vraiment félicité pour les paroles vraiment catholiques et les conseils salutaires qu'il a donnés à ses auditrices et élèves.

Le Rév. Père Stanton, O. M. I., a fait le discours à la classe des graduées.

La partie musicale du programme a été très bien exécutée. Mlle Véronique Gravel a rendu avec brio "Song Selected", musique de Chs. Gounod.

Voici les noms des graduées: Sœur Zenobie, Catherine Costigan, Gladys Bliss, Theresa Foran, Margaret Rowan, Helen Carroll, Nelly Butler, Valéda Gravel, Muriel Storey, Eglantine Bourcier d'Ottawa; May Lancaster, Chartrand; Ethel Kilkelly toutes de Monkstown, Ireland; Anna Simard et Anna Murphy, Renfrew; Laura McCloskey, Chelsea; Maude Daly, Brockville; May George Eganville; Celina Buisson, Sudbury; Ella Rochon, Maniwaki; May Gorman, Buckingham.

Un nombre des graduées d'hier se trouvent cinq canadiennes-françaises. On a remarqué avec plaisir que les cartes d'invitation avaient été imprimées dans les deux langues.

LE BILL NAVAL

Suite de la première page

droit où les travaux pourraient se faire le plus rapidement possible. Un vote annuel sera accordé jusqu'à la completion des travaux. Ce principe a toujours été celui qui a guidé le parlement dans ses entreprises même beaucoup plus considérables que celle de la marine que l'on propose. Lorsqu'il s'est agi de construire le C. P. R., le gouvernement n'a pas demandé de voter en bloc une somme de cent millions de dollars, mais l'argent fut voté chaque année au fur et à mesure que les travaux se faisaient. Si le gouvernement a besoin de quatre ou cinq milliards il pourra les faire construire où il voudra en faisant voter l'argent d'après la loi du service naval. Ces exigences ont été prévues en 1909 et en 1910, le parlement a accordé l'autorité nécessaire pour faire ces dépenses. Méme dans un cas d'urgence, le bill actuel n'a pas sa raison d'être.

La première objection de Sir George Ross est au point de vue constitutionnel. D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Canada a le droit de voir à sa défense. Le bill actuel veut placer sous le contrôle du gouvernement impérial l'argent que le parlement canadien voterait pour des moyens de défense. Par conséquent l'on cède à l'Angleterre une partie des droits conférés au Canada, concession qui dans l'opinion de Sir George, ne peut pas exister légalement. De plus, il ne croit pas que le gouvernement anglais ait le droit d'accepter semblable proposition. Deuxième objection, M. Borden lui-même a déclaré en 1909 qu'il était impossible de placer entre les mains du gouvernement anglais l'argent voté par le parlement canadien sans provoquer du mécontentement. La troisième objection est que le bill ne pourvoit pas à une marine permanente; une quatrième objection est que le bill ne pourvoit pas à l'établissement d'une école navale tel que le veut la loi de 1910. En résumé, le gouvernement actuel veut simplement construire des cuirassés les placer sous le contrôle de l'Amirauté tandis que la loi navale Laurier

marine canadienne qui aidera au besoin à la flotte impériale ayant toujours à bord des officiers et des matelots canadiens.

Une autre objection, dit Sir George, est que le bill actuel ne pourvoit nullement à la défense des routes commerciales du Canada. Le Canada ne songe pas à protéger ses ports contre l'invasion en temps de guerre, bien qu'il ne faut pas oublier que trois cuirassés ennemis seraient suffisants pour bloquer tous les ports de l'Atlantique. Avec la loi actuelle il n'y aura pas un seul cuirassier canadien pour tirer le coup qui pourrait prévenir une telle invasion. Pourquoi le gouvernement n'organise-t-il pas un service naval sur les grands lacs comme l'a fait le gouvernement de son côté de Duluth à Oswego?

De plus on remarque qu'il n'y a pas une seule provision concernant la construction de navires en Canada ni même pour l'établissement de chantiers maritimes. Le Canada est-il moins avancé que le Japon, la République Argentine, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche ou la Hongrie? Le Canada ne doit certainement pas se légitimer lui-même et M. Borden ne pourra pas nier que la construction de navires est possible dans le pays lorsque l'on sait les réalisations qu'il a faites à Malaga en 1910. A cette époque il a suboquement déclaré que la production avait donné le Canada l'homme, de matériaux et d'une situation maritime qui permettrait l'établissement de chantiers maritimes et pouvant répondre non seulement aux besoins du pays mais capables aussi d'entreprendre la construction de gros cuirassés pour l'étranger.

"M. Borden est un séparatiste, dit Sir George Ross. Il dit lui-même que ce bill va causer une friction entre le Canada et l'Empire. Je ne veux pas de friction. Il dit que cela peut conduire à la séparation du Canada et de l'Empire. Je ne veux pas de séparation. Je veux voir le Canada et l'Empire un et inséparables, maintenant et pour toujours. Je ne suis pas un séparatiste; je suis un impérialiste. D'où vient mon impérialisme? De l'Acte de l'Amirauté britannique du Nord. Comprendons-nous bien ce qu'il signifie? On en ferait l'étude pendant mille ans et chaque page fournirait encore un sujet d'étude. Si je suis loyal, dans une force du mot, je suis forcément impérialiste; dans ce cas je puis être en faveur de l'indépendance mais jamais en faveur de l'annexion. Puisque M. Borden a déclaré qu'une contribution pouvait produire un mécontentement entre le Canada et l'Angleterre, je suis opposé à la contribution, parceque le mécontentement pourrait conduire à la séparation. Je veux l'union, je veux que le Canada fasse sa part non seulement pour la défense de son territoire mais pour la défense de l'Empire.

Sir George Ross dit qu'il est opposé au bill de la marine tel que présenté par le gouvernement pour les raisons suivantes: parce qu'il n'est pas nécessaire, parce qu'il ne pourvoit pas directement à la défense du Canada, parce qu'il peut causer une friction entre le Canada et l'Angleterre, parce qu'il n'y a pas de preuve qu'il soit approuvé par le peuple, parce qu'il déroge aux usages établis par la constitution, parce qu'il enlève au Canada le contrôle de ses principaux privilèges, celui de garder pour la défense nationale les trois cuirassés que l'on veut construire d'après ce bill.

L'honorable Sénateur ne croit pas à l'urgence et du reste il est convaincu que les Canadiens sont toujours prêts à faire leur devoir. Sir George termine son discours en proposant secondé par l'honorable Bostock: Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés pour être remplacés par les suivants: "Cette Chambre n'est pas justifiable d'accorder son assentiment à ce bill avant qu'il n'ait été soumis au jugement du peuple."

L'orateur suivant est l'honorable Boldue qui dit que le sentiment général au Sénat semble être le désir unanime d'aider la mère-patrie. La différence en réalité n'existe que dans l'application du principe. Il est d'avis que le fait de construire une flotte canadienne ne serait pas une garantie de protection pour le commerce du Canada. L'Angleterre seule, dit-il, peut efficacement nous protéger, et le fait d'augmenter l'efficacité de la marine anglaise est une sauvegarde suffisante pour la sécurité du Canada. Du reste, dit M. Boldue, le Canada ne saurait être trop reconnaissant à l'Angleterre pour ce que celle-ci a fait pour lui et l'occasion se présente aujourd'hui de le prouver.

D'autres discours ont été prononcés par les sénateurs Hoche, Bostock, et M. Borden.

L'INSTITUT JEANNE D'ARC

Cette institution, fondée dans le but de protéger la jeune fille, a ouvert les portes de sa nouvelle maison d'accueil (20-22 rue Water) et est maintenant prête à recevoir un certain nombre de pensionnaires, de préférence celles qui sont éloignées de leur famille.

Ces jeunes filles trouveront à l'Institut Jeanne d'Arc salon, salle à diner, salle d'étude et de lecture, bibliothèque, chambres à coucher confortables et bonne pension de famille. Des directrices dévouées et vigilantes n'épargneront rien pour faire de notre maison un foyer aussi gai et attrayant que possible et, surtout, elles se font un devoir de veiller au bien-être matériel et moral de toutes celles qui veulent bien leur accorder leur confiance et se mettre sous leur protection.

Nous recevons aussi les jeunes filles obligées de prendre le repas du midi dans des restaurants mixtes. Si cela leur plaît de venir chez nous, nous verrons à ce qu'elles soient bien servies et nous mettrons à leur disposition une salle de récréation.

Un mot en passant de nos cours d'études.—Grâce à nos cours de sténographie et de dactylographie nombre de jeunes filles ont pu se procurer un emploi lucratif tout en rendant service à plusieurs de nos avocats, traducteurs et hommes d'affaires de la capitale qui sont fort aise de trouver des sténographes pouvant écrire correctement.

Qui ne voudrait encourager la crèche de Bethléem avec ses petits orphelins? Alors, rendez-vous à la vente spéciale, jeudi, le 29 courant, au marché By.

tement le français et l'anglais. Presque toutes ces jeunes filles ont été placées par notre entremise et, selon toute apparence, elles s'acquittent de leur tâche à la satisfaction des patrons.

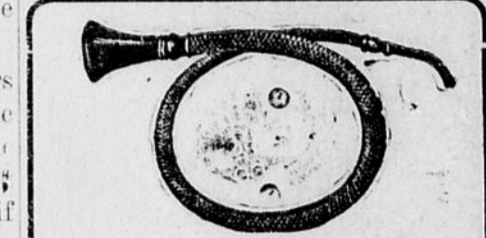
Mlle A. R. AUBRY, La Directrice Générale, 20-22, rue Water, Ottawa

DEMANDE.—On demande une servante à la Chambre No. 8, (appartement Cumberland), coin des rues Rideau et Cumberland.

ON DEMANDE.—Une servante dans une famille de quatre personnes, pas de bébés. S'adresser 317 Dalhousie 29-30-31

ON DEMANDE.—Une jeune fille de 13 à 14 ans, pour prendre soin d'un bébé. S'adresser 281 Dalhousie. 28-30

MENAGERE DEMANDEE.—Une personne âgée et respectable, pour la cuisine et l'entretien de 2 personnes. F. L. Langlois, 256 rue Rideau. 27-29



Le Tube pour la Conversation

est un des aides les plus puissants connus pour l'ouïe. Les tons de la voix sont clairs et distinct. Un murmure peut être entendu et on peut converser avec une grande facilité. Toute personne dure d'oreille et qui est découragée devrait certainement essayer cet instrument. Prix \$3.00 en montants.

P. S. Nous avons un assortiment complet de lunettes fumées et ambliopes de 15 sous en montants.

THE OTTAWA OPTICAL PARLORS, 119 rue Sparks, Tel. Queen 2345

L'Eau Pure est une Nécessité à la Vie

Sous ses différentes formes, vous prenez 6 à 8 chopines d'eau tous les jours—votre organisme l'exige. L'eau est une alliée indispensable de la nature, elle aide la digestion des aliments, chasse les matières nuisibles et nourrit les milliers de tissus du corps humain. Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour savoir combien l'eau est nécessaire à la santé.

L'EAU TALLY-HO

Est l'eau de la santé. Elle jaillit claire, froide et limpide des sources souterraines dans nos salles d'embouteillage, antiseptiques et hygiéniques au Hunt Club, à Bowesville. Là elle est purifiée, embouteillée et cachetée journellement. Un bactériologiste éminent analyse cette eau tout le temps et son rapport est toujours le même: PURETE ABSOLUE.

Essayez cette eau. Demandez-la à votre épicer ou téléphonez-nous. Son prix équivaut à une prime d'assurance pour votre santé.

Nous la délivrons en bouteilles reversibles de 5 gal., un gal., demie gal. et d'une pinte. Un enfant peut les manœuvrer facilement.

The OTTAWA WINE VAULT CO., Ltd. TELEPHONES 5916-5917 RUE GEORGE

BIJOUTERIES DE PREMIER CHOIX

PRIX TRES RAISONNABLES

Nous ouvrons un magasin nouveau

Coin des Rues YORK et DALHOUSIE

D'ici quelques jours nous vendrons au PRIX COUTANT

Venez faire une visite

R. J. BASTIEN

Bijoutier-Opticien

Réparations de tous genres Montres, Horloges, Bijoux, Caméras, Lunettes, etc.

Les plus bas Prix sur le Charbon

Sujet à changer, sans avis préalable.

Charbon cendre blanche (Egg et Stove) par tonne... \$8.00
Charbon cendre blanche (Clesnut) par tonne... 8.25
Charbon cendre rouge (Egg) par tonne... 8.25
Charbon cendre rouge (St ve) par tonne... 8.50
Charbon cendre rouge (Clesnut) par tonne... 8.75

Nous donnons une réduction de 50c par tonne, sur les prix ci-haut mentionnés, à ceux qui feront leur provision dès maintenant. Profitez de cet avantage!!!

John Heney & Fils, Limitée

20 SPARKS. Téléphone Queen 4428-4429

Succursales—
Nicholas et Court... Rideau 830-303
370, rue Catherine... Queen 5340
207, rue Bank... Queen 2848